

Retour sur la consultation publique

Rapport synthèse



Table des matières

Mise en contexte

- Pourquoi réaménager l'avenue Shamrock 03
- Pour qui? 03
- Objectifs de la création de la place Shamrock 03
- Le projet temporaire de la place Shamrock 04

Processus de consultation

- Le mandat 06
- L'approche d'urbanisme participatif 06
- Un processus complet 07
- La consultation en chiffre 07
- Les activités réalisées 08

Résultats

- Le projet de réaménagement temporaire 10
- Les besoins et les attentes pour le projet permanent 12
- Les propositions d'orientations des participants 13

Recommandations

- Une vision pour la place Shamrock 15
- Six principes qui guideront l'aménagement du site 15
- Les orientations d'aménagement du site 16
- Les recommandations générales 19

Rétroaction

- Les points forts 20
- Les défis et les limites 20
- Les suites à donner 20

Synthèse des recommandations 21

Le projet d'aménagement de la place Shamrock est financé en partie par le Programme d'implantation de rues piétonnes et partagées de la Ville de Montréal.

Équipe de projet

Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie

Chargée de projet : Chantal Lauzon

Chargée de communication : Marie-Claude Perreault

Centre d'écologie urbaine de Montréal

Chargée de projet : Isabelle Gaudette

Équipe d'animation : Tristan Bougie, Alexandra Coelho, Odile Craig, Isabelle Gaudette

Équipe de soutien : Xavier Marleau-Guay, Christophe Wise

Rédaction : Isabelle Gaudette et Tristan Bougie

Révision : Bineta Ndiaye

Conscience urbaine

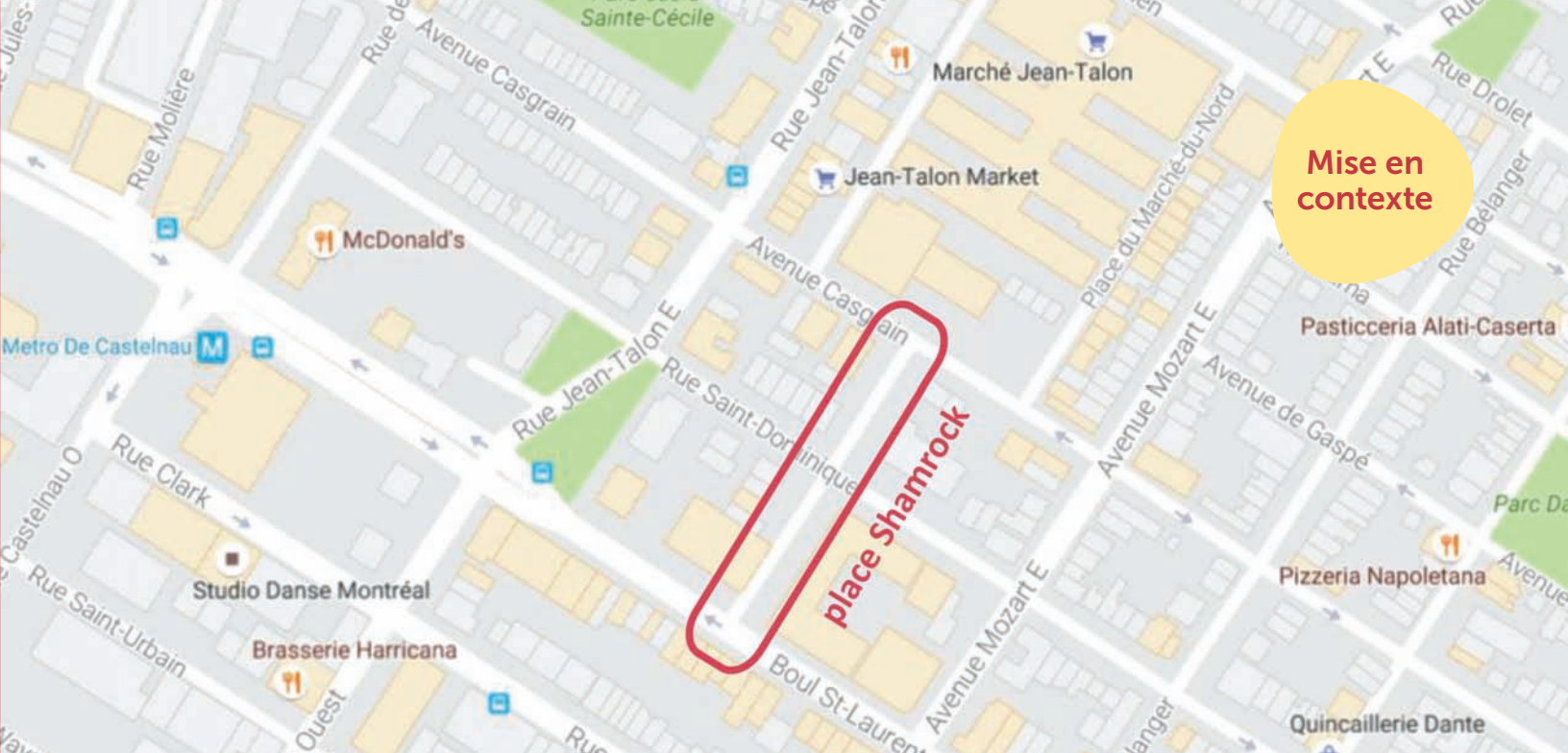
Conception et installation : Fanie St-Michel, directrice générale, Eve Levert, chargée de projets

Avis au lecteur

L'information contenue dans le présent document ainsi que les analyses, les conclusions et les recommandations qui y sont présentées, s'il y a lieu, ne lient d'aucune façon la Ville de Montréal et l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie.

Ce document est mis à la disposition du lecteur intéressé à titre informatif seulement.





Mise en
contexte

La place Shamrock est un lieu de rencontre, de socialisation, d'appropriation citoyenne, un espace public convivial au cœur de la Petite-Italie. Il s'agit d'une rue d'une longueur d'environ 150 mètres linéaires, située entre le marché Jean-Talon et le boulevard Saint-Laurent, deux composantes identitaires du secteur. La place Shamrock s'inscrit dans le projet de réaménagement de la partie sud-ouest du marché Jean-Talon, lequel prévoyait rendre ce secteur plus agréable en enfouissant le stationnement et en ajoutant de nouveaux espaces publics.

Pourquoi réaménager l'avenue Shamrock?

En 2010, la Corporation de gestion des marchés publics de Montréal, la Société de développement commercial Petite-Italie–Marché Jean-Talon et l'Arrondissement ont fait les constats suivants :

- La nécessité de consolider le lien entre le marché Jean-Talon et le boulevard Saint-Laurent;
- Le fort potentiel de mise en valeur du site, notamment par la présence de plusieurs bâtiments patrimoniaux;
- La faible présence d'espaces publics et de lieux de détente dans ce secteur densément peuplé;
- L'espace est majoritairement dédié à la circulation automobile et au stationnement.

Pour qui?

Le projet vise un public familial, cycliste, piéton, riverain, touristique ainsi que les clients des commerces et les travailleurs du secteur.

Objectifs de la création de Place Shamrock

- Établir une connectivité entre le marché Jean-Talon et le boulevard Saint-Laurent.
- Concevoir un espace où les piétons et les déplacements actifs occupent une place prépondérante.
- Créer un espace quatre saisons dédié à la socialisation, à la détente et au divertissement, et ce, sans nuire au bon voisinage.
- Développer une signature qui reflète l'identité du quartier.
- Favoriser une appropriation du lieu par la communauté.

Éléments incontournables du projet d'aménagement

- Maintenir l'espace piéton aménagé lors du projet temporaire.
- Permettre en tous temps l'accès à la zone aux véhicules d'urgence et d'utilité publique.
- Maintenir la vocation de la rue Saint-Dominique et de l'avenue Casgrain.
- Conserver la mixité des usages au rez-de-chaussée des bâtiments situés sur l'avenue Shamrock.
- Assurer l'accessibilité universelle à la zone.



Avant



Après



Le projet temporaire de la place Shamrock

Les travaux d'aménagement de la place Shamrock ont été déployés en deux phases, la première en 2014 et la seconde en 2016. Après deux ans d'existence, le projet a été intégré au Programme d'implantation de rues piétonnes et partagées (PIRPP) lancé par la Direction des transports de la Ville de Montréal.

Phase 1 - Actions réalisées en 2014, entre l'avenue Casgrain et la rue Saint-Dominique

- Mise à sens unique de la circulation sur l'avenue Shamrock, en direction ouest.
- Fermeture d'une voie de circulation et retrait d'espaces de stationnement.
- Déploiement de l'espace piéton sur le terrain asphalté adjacent à la caserne no 31 et la voie de circulation transformée en espace piéton
- Réalisation d'un marquage au sol distinctif (rouge) sur l'ensemble de l'espace piéton.
- Installation d'un carrousel gratuit fonctionnant manuellement.
- Installation de mobilier amovible et d'accessoires (bancs, chaises bistro, guirlandes de fanions, bacs de plantation, piano de rue, etc.).
- Aménagement de terrasses publiques équipées de balancines, de végétaux et de banquettes.



Événement sur la place Shamrock

Phase 2 - Actions réalisées en 2016, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Saint-Dominique

- Mise à sens unique de la circulation sur l'avenue Shamrock, en direction ouest.
- Fermeture d'une voie de circulation et retrait d'espaces de stationnement.
- Déploiement de l'espace piéton sur l'emprise de rue, rehaussé par un marquage au sol distinctif (rouge).
- Aménagement de deux terrains de pétanque.
- Installation de mobilier amovible et d'accessoires (chaises bistro, arches et bacs de plantation).



Lancement de la deuxième phase du projet

Dates clés de la création de la place Shamrock

2010-2013 : Représentation, information et études de circulation et de faisabilité pour dégager des hypothèses d'aménagement.

2014 : Réalisation de la phase 1 du projet pilote, entre la rue Saint-Dominique et l'avenue Casgrain.

2015 : Amélioration de certains aspects relatifs à l'utilisation du site (diminution du niveau sonore autorisé et révision à la baisse du nombre d'événements) en réponse aux échanges avec les riverains.

Obtention du soutien du Programme de rues piétonnes et partagées (PIRPP) de la Ville de Montréal.

2016 : Réalisation de la phase 2 du projet pilote, entre la rue Saint-Dominique et le boulevard Saint-Laurent.

Réalisation de la démarche de consultation publique sur les aménagements permanents de la place Shamrock.

2017 : Poursuite des interventions transitoires et exploratoires. Développement d'un concept d'aménagement final.

2018 : Réalisation des travaux requis pour l'aménagement permanent.



Usages et activités, déplacements et lieux d'exception sur la place Shamrock

Processus de consultation

Le mandat

Dans le cadre du réaménagement de l'avenue Shamrock, l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie a donné le mandat, au Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM), de mener une démarche de planification participative auprès des différentes parties prenantes pour qu'elles puissent contribuer à la définition du projet permanent. Le CEUM a agi en tant que tiers neutre et impartial afin d'établir, faciliter et maintenir le dialogue entre l'Arrondissement et les parties prenantes, et ce, en documentant les résultats des différentes activités de consultation.

Les orientations et les principes d'aménagement recommandés par le Centre d'écologie urbaine de Montréal guideront l'Arrondissement dans l'élaboration des scénarios d'aménagement prévue pour le printemps 2017.

Le CEUM s'est associé à Conscience urbaine, un organisme culturel dont la mission est de mettre en place des projets de création et de mobilisation citoyenne, afin de bénéficier de son expertise-conseil en matière d'installations artistiques dans l'espace public.

L'approche d'urbanisme participatif

Le CEUM favorise le développement d'une véritable culture de l'urbanisme participatif à Montréal, au Québec et au Canada. La participation citoyenne est au cœur de sa démarche qui vise à créer des milieux de vie plus humains, qui répondent aux besoins de la population.

Approche éprouvée dans l'aménagement de quartiers à échelle humaine, l'urbanisme participatif comporte des avantages indéniables vis-à-vis des processus traditionnels, gérés uniquement par des professionnels désignés. Les citoyens, qui vivent dans le quartier au quotidien, apportent une perception et une connaissance différentes de celles des experts, enrichissant ainsi l'analyse. Les professionnels sont appelés à compléter le savoir expérientiel des résidents. La capacité d'écoute et l'ouverture aux échanges de chacun sont des ingrédients clés pour la compréhension mutuelle des enjeux.

En intégrant les observations, les préoccupations et les aspirations des résidents, tout au long du projet, l'ensemble des participants trouve collectivement des réponses qui correspondent aux besoins réels de la communauté. Au-delà d'une simple étape de consultation, l'urbanisme participatif favorise un dialogue ouvert et une interaction productive entre les usagers, les experts et les décideurs, et ce, tout au long du processus.

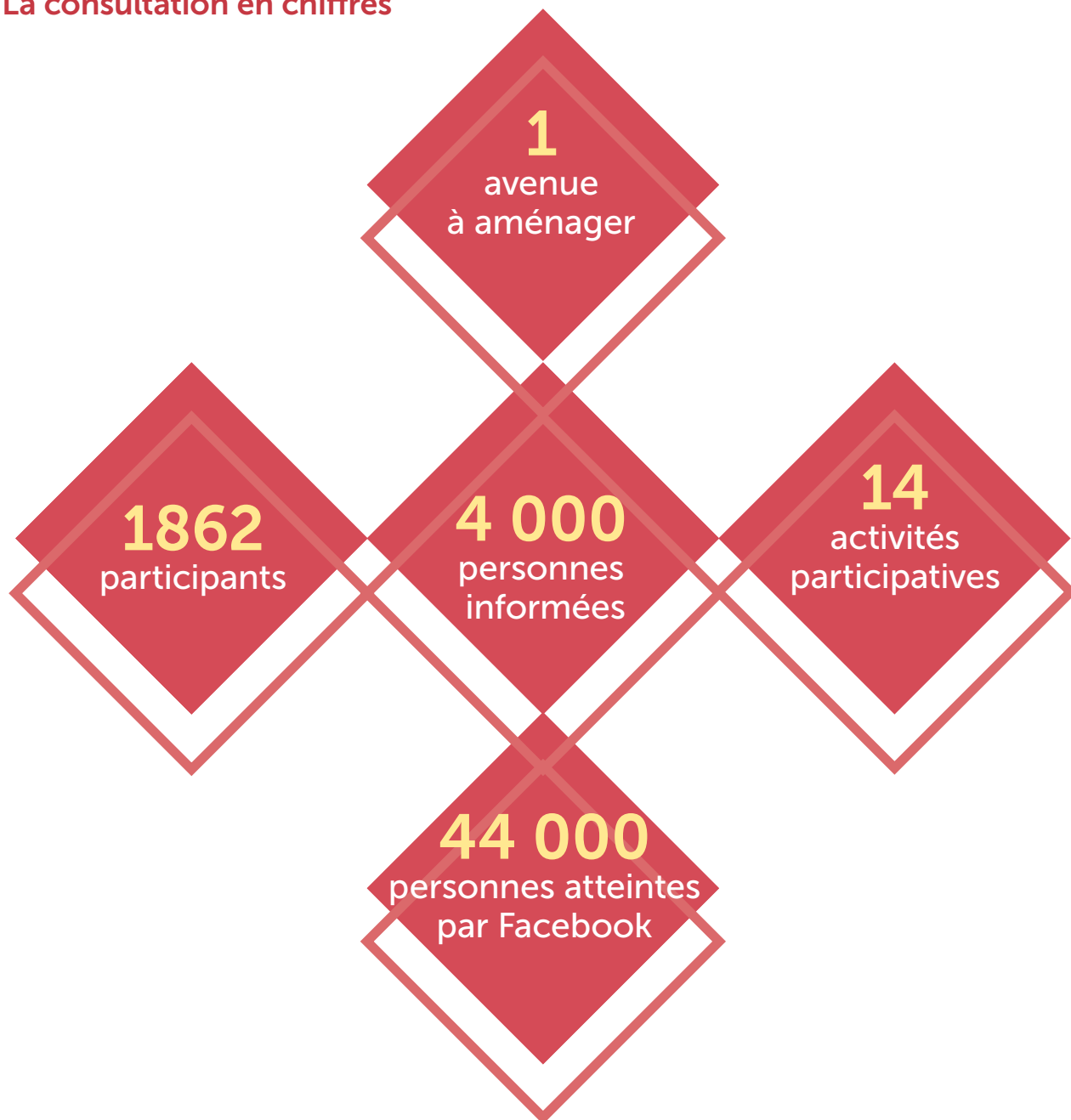
Le guide L'urbanisme participatif ; Aménager la ville avec et pour ses citoyens trace les grandes lignes du processus développé par le CEUM au fil des années par la présentation de plusieurs exemples de consultation.



Un processus complet

Dans une perspective de durabilité et de qualité de vie, l'espace public doit pouvoir répondre aux besoins des résidents, des visiteurs, des travailleurs qui s'y rendent, des acteurs économiques, etc. Dans l'objectif de prendre en compte ces besoins, le CEUM a développé un processus de consultation participatif créatif qui interpelle les principaux acteurs de la place publique Shamrock et des rues avoisinantes, concernés par la transformation du secteur : les riverains, les représentants d'organismes, les commerçants, les passants, les citoyens regroupés dans des comités.

La consultation en chiffres



Les activités réalisées

L'Arrondissement et le mandataire ont convenu du processus décrit dans le tableau ci-dessous.

Activités	Objectifs	Participation
<p>Portrait synthèse Document avec une carte du site et les données connues en début de processus distribué aux activités. 9 septembre 2016</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Réunir les informations disponibles en début de processus. ● Vulgariser et illustrer l'information pour faciliter la compréhension d'un public varié. 	n/a
<p>Plateforme Réalisons Montréal www.realisonsmtl.ca/placeshamrock Documentation, inscription aux activités, trois sondages 14 septembre au 16 novembre 2016</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Informer le public du projet et des activités de consultation ● Rejoindre d'autres participants. ● Soutenir le dialogue sur une plus longue période que les activités extérieures ● Questionner le public sur des enjeux particuliers (sécurité, stationnements, etc.) 	1350 visiteurs 492 répondants
<p>Installation d'outils de consultation autonome sur les murs de la roulotte Outils développés avec Conscience urbaine : Photomaton #PlaceShamrock, Carte postale et boîte à idées, Dessine-moi Shamrock 8 septembre au 10 octobre 2016</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Informer et mobiliser pour les autres activités ● Identifier des éléments de vision pour les aménagements permanents 	700 cartes distribuées aux résidences à proximité de la place 250 lors des activités 57 cartes postales recueillies 11 photos répertoriées en ligne
<p>Kiosques de consultation mobile Sur la place Shamrock Huit plages de quatre heures Entre le 15 et le 25 septembre 2016</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Identifier les points forts et faiblesses des aménagements temporaires ● Recueillir les besoins et attentes de la population pour les aménagements permanents. 	208 personnes différentes 91 feuillets complétés sur le projet temporaire 347 idées émises pour le projet permanent
<p>Consultation des commerçants sur rendez-vous Entrevues en personne à leur commerce ou par téléphone contacté par l'entremise de la SDC Petite-Italie Entre le 16 et le 25 septembre 2016</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Identifier les points forts et faiblesses des aménagements temporaires. ● Recueillir les besoins et attentes des commerçants pour les aménagements permanents. ● Informer les commerçants des autres activités 	5 commerçants
<p>Marche exploratoire Parcours animé sur la place publique Shamrock avec prise de notes. Deux sous-groupes 19 septembre 2016</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Comprendre sur le terrain les enjeux, les forces et les faiblesses des aménagements existants. ● Entamer une réflexion sur le projet permanent. ● Nommer des représentants pour siéger au comité aviseur de riverains 	22 participants : 15 résidents riverains et 7 acteurs
<p>Comité aviseur de riverains, commerçants et d'acteurs. 2 rencontres tenues à la Clinique dentaire du Marché à proximité du site 17 octobre et 16 novembre 2016</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Bonifier le portrait diagnostique, les enjeux et les constats. ● Explorer des pistes de solutions pour relever les défis identifiés. ● Faire des recommandations pour bonifier le projet d'aménagements permanents. 	9 participants : 4 résidents et 5 acteurs
<p>Atelier de codesign citoyen Atelier de travail en sous-groupes à la mezzanine du marché Jean-Talon 2 novembre 2016</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Présenter les résultats des activités de consultation tenues à ce jour ● Alimenter la réflexion sur les aménagements permanents de la place Shamrock ● Dégager des éléments de vision qui font consensus auprès des différents publics 	22 participants dont au moins 13 sont résidents
<p>2 sondages sur Facebook menés par l'arrondissement et inspiré des sondages de la plateforme interactive 27 septembre et 12 novembre</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Faire rayonner la démarche de consultation ● Susciter la visite de la plateforme interactive 	1036 réactions 3266 clics sur la seconde question 27 803 et 43 657 personnes atteintes par la publication



Marche exploratoire, 19 septembre 2016



Kiosque de consultation mobile, entre le 15 et le 25 septembre 2016



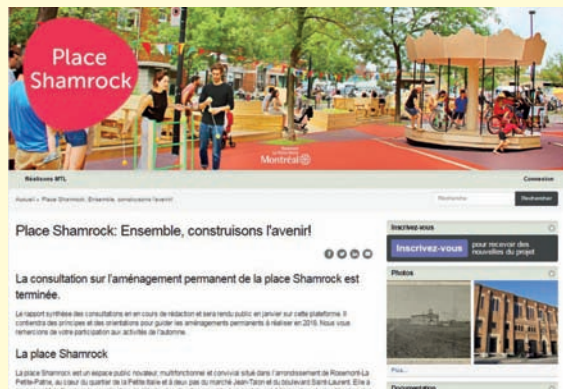
L'atelier de codesign, 2 novembre 2016



Installation de consultation autonome sur les murs de la roulotte de la Guinguette Shamrock.



Rencontre du comité adviseur de riverains, commerçants et acteurs, 12 octobre 2016.



La plateforme Réalisons Montréal a été un moyen de maintenir le contact avec les participants et autres personnes intéressées par la démarche.

Le projet de réaménagement temporaire

Les données concernant le projet temporaire ont été recueillies lors des activités suivantes : kiosque mobile, entrevues avec les commerçants, sondage sur la plateforme en ligne, marche exploratoire.

Les points forts

L'ensemble du projet

- L'espace voué aux piétons est agréable et ample.
- Le nombre de places et la diversité des installations destinées à la détente.
- La réduction du volume de circulation automobile.
- Le site offre un lieu de rassemblement pour la communauté.
- Le verdissement bien que discret est apprécié.
- La signature et le caractère unique du site sont aimés.

La phase 1

- De nombreux espaces pour s'asseoir et la présence de zones d'ombre.
- Le carrousel attire les enfants et leurs parents et il encourage les contacts sociaux.
- La bonification de l'offre de supports à vélos.

La phase 2

- La voie de circulation automobile étroite permet de ralentir la vitesse des véhicules.
- L'augmentation de l'espace dédié au piéton.
- L'arche permet de marquer l'entrée de la place, symbole intéressant.
- Les terrains de pétanque attirent les gens sur le site.



Le carrousel attire les passants à toute heure du jour.



Les espaces de détente ensoleillés sont très fréquentés.



Un vaste espace libre.

Les défis identifiés

L'ensemble du projet

- De nombreux conflits entre les différents usagers sont présents : piétons, cyclistes et automobilistes à l'intersection Casgrain.
- Une difficulté à traverser les intersections Saint-Dominique et Casgrain à pied : certains cyclistes n'effectuent pas leur arrêt obligatoire et certains automobilistes ne semblent pas voir les piétons s'engager.
- Il y a peu d'éléments qui unissent les deux phases du projet, outre la peinture au sol et les bacs à fleurs.
- L'aménagement temporaire ne permet pas la création d'un lien piéton fort.
- Une diminution du nombre de places de stationnement pour les résidents et les clients des commerces.
- Modifications des habitudes de stationnement et de déplacement
- Les chaises et tables libres ne sont pas installées sur le site assez souvent.
- Une diminution du nombre d'événements formels organisés en 2016 en comparaison aux années précédentes.

La phase 1

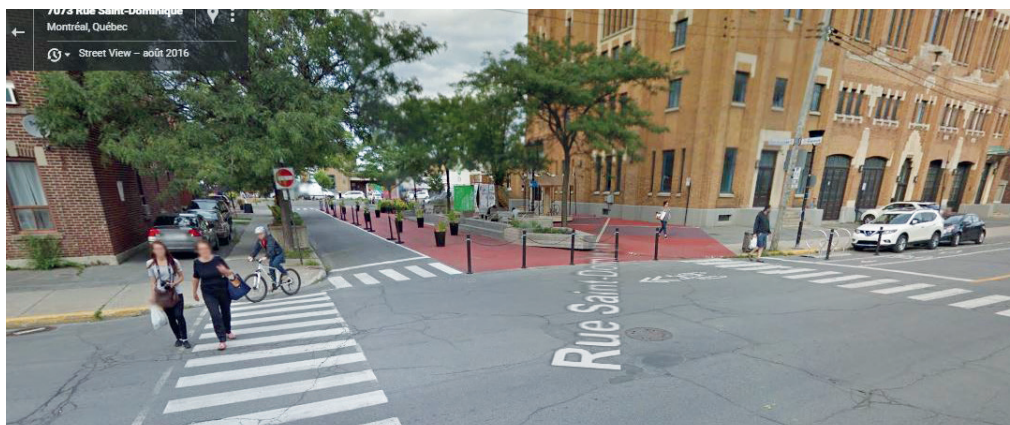
- Les balançoires sont endommagées, les matériaux ne sont pas de très haute qualité.
- Le conteneur d'aquaponie ne correspond pas à la signature du site.
- Le choix de couleur sur la chaussée ne fait pas l'unanimité et la peinture au sol est un matériel qui s'use rapidement

Phase 2

- Les bancs à l'intérieur des terrains de pétanque sont les seuls espaces pour s'asseoir et sont insuffisants.
- Certains utilisateurs des terrains apportent des boissons alcoolisées et certains sont bruyants, particulièrement en soirée.
- L'attribution d'un grand espace à la pétanque répond à des besoins très spécifiques qui ne sont pas partagés par un grand nombre de personnes.
- Un manque d'espace en bordure de la chaussée : livraison, taxi, débarcadère, etc. Des automobilistes garent leur véhicule temporairement sur la zone peinte en rouge.
- Les terrains de pétanque ne permettent pas un accès direct aux bâtiments résidentiels pour les utilisateurs de taxis et de transport adapté.
- Le concept de Guinguette n'est pas représenté de manière adéquate : il n'y a pas de musique, ni de danse, ni de nourriture et il est impossible d'y prendre un verre.



Les terrains de pétanque gênent les accès aux entrées des bâtiments.
Crédit : Claude Parisel



Intersection de la rue Saint-Dominique et de l'avenue Shamrock.
Crédit : Google Maps

Les besoins et les attentes pour le projet permanent

Les données identifiant les besoins pour le projet permanent, classées par thème, ont été recueillies dans le cadre des activités suivantes : kiosque mobile, entrevues avec les commerçants, sondage sur la plateforme en ligne Réalisons Montréal, marche exploratoire, atelier de codesign citoyen, comité aviseur des riverains, commerçants et acteurs.

Le verdissement

- La déminéralisation des terrains appartenant à la Ville (abords de la caserne et terrain de la Clinique d'inspection des viandes).
- Des espaces destinés au jardinage qui offrent des opportunités de sensibilisation par exemple de l'affichage ou des activités thématiques.
- Des supports pour permettre la végétation grimpante.
- De la verdure sur les espaces aux abords des bâtiments publics.
- Des bacs de verdissement en quantité suffisante.
- Des carrés d'arbres et autres espaces résiduels verdis et fleuris.

Le mobilier urbain et l'éclairage

- Des bancs et balançoires sur l'ensemble du site (matériaux durables).
- La présence d'eau à contempler, pour s'apaiser, se rafraîchir et se désaltérer.
- Des guirlandes d'ampoules au-dessus de la chaussée pour définir le corridor aux piétons.
- Plus de poubelles avec des compartiments pour les déchets, les résidus bruns et le recyclage.
- Une signalétique : point d'intérêt, commerces, métro, etc.

La configuration de la rue et l'accessibilité

- La fermeture de la rue à la circulation de véhicules.
- Le maintien de l'accès pour les riverains.
- Des mesures physiques pour favoriser la cohabitation des usagers aux abords de la place.
- Des espaces pour débarcadères, livraisons, taxis, stationnement temporaire, etc. Un accès direct aux bâtiments riverains doit être maintenu.
- Un traitement du sol continu sur l'ensemble de la place (ex. : pavé uni).
- Des interventions aux intersections (Casgrain et St-Dominique) pour créer une continuité piétonne et faciliter la traversée de la rue.

L'ambiance recherchée

- Un lieu unique qui a sa propre identité.
- Une uniformité entre les différents aménagements du projet.
- Une ambiance familiale à l'image du projet temporaire.
- Une ambiance accueillante et chaleureuse pour encourager les gens à se rassembler.
- Un lieu d'expression pour la communauté.

Animation et aménagements hivernaux

- Des installations lumineuses artistiques
- Une patinoire sur le terrain de la Clinique d'inspection des viandes.
- Un foyer et du mobilier pour s'asseoir avec de la chaleur, de la nourriture, des boissons chaudes. Des conditions gagnantes pour créer des liens sociaux.
- Une configuration des lieux qui permet aux usagers d'être à l'abri du vent.
- Un marché de Noël : vente de sapins, animation, décoration, etc.
- Une mise en valeur de la réalité hivernale par de l'éclairage architectural, éclairage des arbres et éclairage au niveau du sol.
- Des événements liés à la sculpture sur glace et sur neige.

◆ ◆ ◆
Des bancs et
balançoires sur
l'ensemble du site
◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆
Une ambiance
accueillante et
chaleureuse pour
encourager les gens
à se rassembler.
◆ ◆ ◆



L'animation

- Des kiosques ou installations temporaires pour manger et boire.
- Des spectacles de musique, projections en plein air et soirées DJ.
- Des kiosques d'information, de sensibilisation et d'éducation.
- Des jeux et activités pour enfants.
- Un usage public de la Caserne 31 et de la Clinique d'inspection des viandes (intérieur et extérieur).
- Des installations pour des activités physiques et sportives.
- Des espaces favorisant la détente.



Atelier de codesign citoyen, 2 novembre 2016

Les propositions d'orientations des participants

L'atelier de codesign citoyen réalisé à la fin du processus a permis de dégager des recommandations préliminaires. Les besoins et attentes ont influencé la sélection des thèmes à approfondir lors de cette rencontre. Chaque table de travail devait dégager trois éléments. Note : La formulation des participants a été maintenue.

Le verdissement

1. Déminéraliser le site par l'ajout de végétaux diversifiés qui pourraient être plantés dans le sol, en bacs ou sur un support vertical.
2. L'évolution des végétaux à travers les saisons doit être considérée pour permettre d'étaler la végétalisation du site non seulement dans l'espace, mais aussi dans le temps et contribuer à la quiétude.
3. Un « mur » coupe-son constitué d'une fontaine ou d'une architecture végétale au coin du boulevard Saint-Laurent a été mentionné afin de mieux circonscrire la place publique, marquer l'entrée et rendre plus agréable la phase 2 du projet.

◆ ◆ ◆
Un éclairage sobre,
mais distinctif selon les
saisons et distinction
entre les phases.



La configuration de la place

1. Ne pas surcharger l'espace, concentrer les éléments (végétation, mobilier, infrastructures souterraines) dans un seul axe pour faciliter l'entretien et conserver le plus d'espace pour les piétons.
2. La chaussée au même niveau pour tous les usagers permet d'élargir l'espace piéton et renforce le statut « piéton » de la place publique.
3. Trouver l'équilibre entre les aménagements qui favorisent la quiétude des résidents et les activités publiques.

Animation et aménagements hivernaux

1. Des espaces pour s'arrêter et se réchauffer : la rue est un corridor de marche, mais il serait intéressant d'imaginer des endroits confortables et adaptés à l'hiver pour inciter les passants à s'arrêter.
2. Éclairage : éclairage sobre, mais distinctif selon les saisons et distinction entre les phases.

Les activités et le mobilier

1. Éclairage évolutif
Phase 1 : ANIMÉ : festif, jeux de couleurs, chaleureux, bâtiments patrimoniaux.
Phase 2 : RELAX, COMTEMPLATIF : éclairage clair, bas, fonctionnel et respectueux des usages limitrophes.
2. Dans la phase 1, implanter des bancs ou autres types d'espace pour s'asseoir avec pare-soleil et pergolas pour des plantes grimpantes.
3. L'art public et le mobilier doivent être bien intégrés, en continuité et en respect avec les éléments du paysage.

◆ ◆ ◆
L'art public et le
mobilier doivent être
bien intégrés, en
continuité et en
respect avec les
éléments du paysage



L'entrée du marché Jean-Talon

Une cinquième table nommée « Création » permettait de s'exprimer par le dessin et de rêver le projet de réaménagement de la place dans un contexte plus large. Une idée phare a été dégagée.

1. Créer une véritable entrée vers le marché Jean-Talon en retirant tous les obstacles qui brisent le cheminement piéton en provenance de l'avenue Shamrock (terrasse, bacs de verdissement, stationnement, blocs de béton, etc.) Il est souhaité de créer une réelle esplanade en ramenant au même niveau la rue, le trottoir et l'entrée du marché.

Une vision pour la place Shamrock

Au fil des différentes activités, une vision pour le réaménagement du site s'est dégagée : elle puise ses sources dans l'évaluation du projet temporaire et les besoins exprimés par les participants. Une ébauche a été soumise à l'atelier de codesign citoyen et comité aviseur des riverains, commerçants et acteurs. Elle a été bonifiée par la suite.

L'énoncé de vision

En 2020, la place Shamrock est un espace de rencontre et de détente verdoyant qui attire tant les résidents du quartier que les visiteurs. Soucieux de l'équilibre entre les activités publiques et la quiétude, son aménagement conçu pour les quatre saisons consacre une large place aux piétons et permet l'accès aux immeubles de l'avenue.

Les citoyens, les commerçants et les acteurs de la communauté contribuent à l'animation de la place. Sa signature fait écho aux aménagements de la Petite Italie et met en valeur l'architecture du secteur. La disposition de l'espace offre une perspective entre les extrémités de la place et crée une porte d'entrée pour le marché-Jean-Talon.

Six principes qui guideront l'aménagement du site

Ces principes puisent leur source dans les besoins, les constats, les objections, les idées folles, les craintes et les rêves évoqués au cours de la démarche. Ils constituent des lignes directrices s'appliquant à l'ensemble des orientations d'aménagement du site et aux activités qui s'y tiendront à l'avenir. À notre sens, ces principes guident non seulement le projet de réaménagement, mais aussi la programmation et les transformations futures de la place comme milieu de vie partagé par la communauté.

A. Équilibre

L'équilibre entre la quiétude des résidents et les activités publiques. L'aménagement et les activités proposées sur la place publique sont sensibles aux usages limitrophes et conviennent aux besoins des divers usagers.

B. Signature

La signature soignée est en harmonie avec celle de la Petite Italie. Le choix des matériaux, l'éclairage, le traitement du sol et le mobilier urbain sont choisis avec soin.

C. Détente et rencontres

Le caractère et l'organisation spatiale de la place offrent des aires de détente diversifiées s'adressant à un public de tous les âges.

D. Cohabitation

La configuration de la place permet une accessibilité aux résidences et aux locaux commerciaux sur la place et assure une cohabitation sécuritaire d'usagers variés.

E. Communauté

L'aménagement et le mode de gestion de la place favorisent l'engagement de la communauté : initiatives citoyennes, gestion et programmation partagée avec l'Arrondissement.

F. Verdure

La verdure est omniprésente sur le site et contribue à la beauté et au confort au fil des saisons.

◆ ◆ ◆
En 2020, la place Shamrock est un espace de rencontre et de détente verdoyant qui attire tant les résidents du quartier que les visiteurs.



Les orientations d'aménagement du site

Les orientations d'aménagement, encadrées par les principes, guident les choix d'aménagement en regard des besoins, attentes et préférences exprimés pour la place Shamrock. Ces orientations répondent aussi aux objectifs et aux balises du projet d'aménagement établis par l'Arrondissement.

Les moyens proposés sont des idées émises lors des activités. Ils ne constituent pas des prescriptions, mais des suggestions pour illustrer les orientations proposées.

Orientation 1

Créer une véritable esplanade piétonne accessible aux véhicules de services seulement

L'intention du projet temporaire est pérennisée en accordant un espace aux déplacements piétonniers et aux activités de détente. La distinction entre les trottoirs et la chaussée est éliminée. Il n'y a pas de chaussée dédiée à la circulation. L'accès est maintenu pour les véhicules d'urgence, d'utilité publique, de services et de livraison.

Moyens proposés:

- Des zones de stationnement temporaire et de débarque-minute à proximité des entrées des immeubles.
- Des mesures pour ralentir les automobilistes s'engageant sur la place.

Orientation 2

Assurer un cheminement sécuritaire des piétons du boulevard Saint-Laurent au marché Jean-Talon

Les déplacements piétons sont facilités par une réduction des obstacles physiques entre la place publique et le marché et par une transformation significative des intersections qui réduisent les conflits entre les usagers.

Moyens proposés :

- Implanter un passage piéton sur le boulevard Saint-Laurent.

Orientation 3

Maintenir un espace dégagé et modulable qui offre une perspective visuelle vers les extrémités de la place.

La place est ouverte et permet une flexibilité lors des événements temporaires. Ce choix influence l'ensemble de l'aménagement de la place : flexibilité pour les événements, espace piéton, zone de plantation et de détente, activités récréatives.

Moyens proposés :

- o Les zones de plantation, le mobilier urbain et les infrastructures souterraines, etc., implantés dans un axe linéaire précis.

◆ ◆ ◆
La place est ouverte et permet une flexibilité lors des événements temporaires.





Orientation 4

Concentrer les activités les plus animées dans le secteur adjacent au marché Jean-Talon.

Ce secteur est le plus achalandé et la présence de résidences est plus faible. Malgré cette concentration, il est important de ne pas créer deux espaces distincts dans la place : la continuité entre les deux tronçons de la place est essentielle.

Moyens proposés :

- Des événements culturels : projection de films, spectacles de musique acoustique.
- Un usage public pour la Clinique d'inspection des viandes : espace pour la communauté, interprétation historique.
- Des kiosques dont les activités seraient liées à l'agriculture, l'alimentation, l'éducation.

Orientation 5

Augmenter le nombre de places pour s'asseoir par une offre variée de lieux de détente

La création de zones de détente variées permet à des publics diversifiés d'utiliser l'espace : personnes seules, duos, petits groupes. Les besoins sont multiples : une relative intimité, un désir de regarder les passants, un espace de rencontre et de discussion.

La zone à proximité du boulevard Saint-Laurent est bruyante due à la circulation automobile. La recherche de solutions pour apaiser le bruit de ce secteur est souhaitée.

Moyens proposés :

- Du mobilier urbain amovible pour s'adapter aux besoins variés du site.
- Des salons urbains avec bancs, pergola et plantations.

Orientation 6

Inviter les passants à s'arrêter sur la place par la présence d'installations récréatives interactives

La place publique vit, généralement sans événements organisés. Ainsi, ces installations invitent les passants à la contemplation et à s'attarder sur le site. Le projet d'aménagement temporaire offrait une diversité de possibilités : le piano public, le carrousel, les vélos musicaux, etc. L'idée unissant ces éléments est la rencontre spontanée ou planifiée entre des personnes ou avec le paysage. Ces rencontres diverses sont mises en scène par les usages limitrophes, le mobilier urbain, la configuration de l'espace, etc.

Moyens proposés :

- Une agora : un lieu d'apprentissage, de lectures publiques et d'échange.
- Des installations éducatives au cœur de la place publique.
- Des expositions temporaires.



Ce secteur est le plus achalandé et la présence de résidences est plus faible.



Orientation 7

Déminéraliser le site par de la végétation diversifiée adaptée à l'hiver

L'ouverture de la place aux passants et la réduction des espaces carrossables permettent de transformer de grandes surfaces pavées en zones vertes.

Moyens proposés :

- Des plantations ayant diverses périodes de floraisons au sol, sur des structures et sur les murs.
- Une zone pouvant accueillir un projet d'agriculture urbaine.

Orientation 8

Intégrer les besoins des quatre saisons dans la conception de l'espace et du mobilier urbain

Les défis de la saison froide sont bien connus : attirer et retenir les passants dans les lieux publics. Trois stratégies sont généralement utilisées :

1. Le design bioclimatique : blocage des vents, orientation en fonction du soleil, dispositif pour se réchauffer, etc.
2. La mise en valeur de l'hiver : jardin d'hiver, utilisation créative de la neige et de la glace, carnivals, etc.
3. La résilience saisonnière : utilisation des couleurs vives et illumination du cadre bâti.

La saison estivale quant à elle, interpelle des besoins différents : se protéger du soleil, être à l'abri de la pluie et du vent, se rafraîchir.

Moyens proposés :

- L'utilisation de matériaux agréables pour s'asseoir en hiver.
- Un salon hivernal avec foyer.
- Des espaces où la neige peut s'accumuler pour jouer.
- Des fontaines à boire.

Orientation 9

Choisir un éclairage d'ambiance adapté à l'utilisation proposée

Le concept retenu doit s'harmoniser à la signature de la Petite Italie, mettre en valeur les bâtiments patrimoniaux et inclure la notion des quatre saisons. L'éclairage est implanté sur l'ensemble du site et propose des zones d'intensité variable : par exemple, un banc et une agora ont un éclairage différent.

Moyens proposés :

- Des dispositifs implantés à des hauteurs variables : près du sol, sur les arbres, aux bâtiments, au-dessus de la place.

◆ ◆ ◆
Les défis de la
saison froide sont bien
connus : attirer et
retenir les passants
dans les lieux publics.



Les recommandations générales

Bien que le mandat vise des recommandations pour le projet d'aménagement permanent du domaine public de l'avenue Shamrock, d'autres éléments méritent d'être présentés ici.

La concertation avec le milieu

- Concerter les organismes, comités de citoyens et commerçants pour développer un modèle d'appropriation ou une programmation.
- Établir des règles claires d'accès au site pour les riverains et commerçants.
- Poursuivre la concertation avec les commerçants du boulevard Saint-Laurent et le marché Jean-Talon pour la recherche de solutions pour l'enjeu du stationnement dans le secteur.
- Coordonner le réaménagement de l'avenue avec la Corporation des marchés publics pour harmoniser les projets.
- Rechercher un comité ou organisme pour « parrainer » un projet d'agriculture urbaine sur le site.

Une zone de réaménagement plus large

La construction du bâtiment de la SAQ et la création de la place Shamrock constituent les premières étapes et une opportunité de transformation de tout le secteur du marché Jean-Talon.

- Faire connaître le site et les attraits environnants par une signalétique dans le quartier.
- Valoriser les ruelles à proximité pour contribuer à la qualité de vie des riverains et des commerçants (ex. zones de livraison, verdissement, débarcadères)
- Faire des représentations auprès de la Ville centre afin de garantir une vocation publique à l'ancienne Clinique d'inspection des viandes et aux terrains adjacents à la caserne no 31.

L'animation du site

- Organiser des activités de rassemblement grand public de manière ponctuelle.
- Organiser des activités d'éducation et de sensibilisation liées à l'agriculture et l'alimentation.

Le projet temporaire 2017

- Prévoir un système d'éclairage automatique afin d'assurer une régularité.
- Ajouter de la végétation sur le site.
- Retirer un des deux terrains de pétanque et le déplacer pour qu'il ne soit pas vis-à-vis les portes principales de l'immeuble Sophia.
- Ajouter quelques places pour s'asseoir dans la phase 2 ou assurer une sortie systématique des tables et chaises devant la Guinguette.
- Si la décision de retirer la voie de circulation est prise pour le projet permanent, créer dès 2017 une place à prédominance piétonne sans voie de circulation désignée. Ceci permettrait d'identifier les ajustements nécessaires et d'assurer une transition plus en douceur vers le projet permanent.

◆ ◆ ◆
Concertez les
organismes, comités
de citoyens et
commerçants pour
développer un modèle
d'appropriation ou
une programmation.



La place Shamrock gagnerait à ne pas être un îlot isolé,
mais bien un lieu intégré à son secteur, qui sert de lien
entre les divers éléments disposés tout autour.



La rétroaction sur le processus de consultation

Les points forts

- La grande variété d'activités a permis de rejoindre un public d'âge et de statuts variés.
- La présence sur le site même a permis des contacts privilégiés avec les riverains et une meilleure compréhension des enjeux.
- Le processus a offert des activités sollicitant différents niveaux d'implication des personnes : information, sondage, comité aviseur, activités participatives.
- L'échéancier et l'assurance de réalisation du projet favorisent l'implication des acteurs.
- La création et les rencontres du comité aviseur de riverains, de commerçants et d'acteurs ont offert des moments privilégiés de discussion et de recherche de solutions.
- Les chargés de projet du mandataire et l'arrondissement ont bâti une excellente collaboration, une relation de confiance s'est développée.
- L'implication du service des communications a permis de réaliser des outils de promotion de qualité.

Les défis et limites

- Une stratégie différente aurait pu être utilisée pour interpeller personnellement les commerçants qui ont été peu nombreux à participer. Leurs préoccupations ont été entendues en fin de processus.
- Le début du mandat en saison estivale a comprimé la période de démarrage du projet et la période de réalisation des activités.
- Un représentant du marché Jean-Talon au comité aviseur aurait pu bonifier les discussions.
- L'échéancier restreint a limité la capacité de mobilisation des citoyens.
- L'adoption d'une nouvelle plateforme en ligne par les membres des médias sociaux de l'arrondissement n'est pas naturelle.

Les suites à donner

Le processus de consultation pourrait bénéficier de légers compléments :

- Tenir une courte phase de consultation/rétroaction sur le scénario d'aménagement à réaliser pour recevoir les commentaires des acteurs et permettre certains ajustements.
- Organiser une rencontre entre le mandataire du processus de consultation et la firme d'aménagement retenu afin de présenter le fruit de la consultation.

◆ ◆ ◆
La grande variété
d'activités a permis
de rejoindre un public
d'âge et de
statuts variés.



Synthèse des recommandations

L'énoncé de vision

En 2020, la place Shamrock est un espace de rencontre et de détente verdoyant qui attire tant les résidents du quartier que les visiteurs. Soucieux de l'équilibre entre les activités publiques et la quiétude, son aménagement conçu pour les quatre saisons consacre une large place aux piétons et permet l'accès aux immeubles de l'avenue.

Les citoyens, les commerçants et les acteurs de la communauté contribuent à l'animation de la place. Sa signature fait écho aux aménagements de la Petite Italie et met en valeur l'architecture du secteur. La disposition de l'espace offre une perspective entre les extrémités de la place et crée une porte d'entrée pour le marché-Jean-Talon.

Six principes

A.Équilibre

L'équilibre entre la quiétude des résidents et les activités publiques. L'aménagement et les activités proposées sur la place publique sont sensibles aux usages limitrophes et conviennent aux besoins des divers usagers.

B.Signature

La signature soignée est en harmonie avec celle de la Petite Italie.

Le choix des matériaux, l'éclairage, le traitement du sol et le mobilier urbain sont choisis avec soin.

C.Détente et rencontres

Le caractère et l'organisation spatiale de la place offrent des aires de détente diversifiées s'adressant à un public de tous les âges.

D.Cohabitation

La configuration de la place permet une accessibilité aux résidences et aux locaux commerciaux sur la place et assure une cohabitation sécuritaire d'usagers variés.

E.Communauté

L'aménagement et le mode de gestion de la place favorisent l'engagement de la communauté : initiatives citoyennes, gestion et programmation partagée avec l'Arrondissement.

F.Verdure

La verdure est omniprésente sur le site et contribue à la beauté et au confort au fil des saisons.

◆ ◆ ◆
Les citoyens,
les commerçants
et les acteurs de
la communauté
contribuent à
l'animation de la place.



Neuf orientations

- 1 Créer une véritable esplanade piétonne accessible aux véhicules de services seulement
- 2 Assurer un cheminement sécuritaire des piétons du boulevard Saint-Laurent au marché Jean-Talon
- 3 Maintenir un espace dégagé et modulable qui offre une perspective visuelle vers les extrémités de la place
- 4 Concentrer les activités les plus animées dans le secteur adjacent au marché Jean-Talon
- 5 Augmenter le nombre de places pour s'asseoir par une offre variée de lieux de détente.
- 6 Inviter les passants à s'arrêter sur la place par des installations récréatives interactives
- 7 Déminéraliser le site par de la végétation diversifiée adaptée à l'hiver
- 8 Intégrer les besoins des quatre saisons dans la conception de l'espace et du mobilier urbain
- 9 Choisir un éclairage d'ambiance adapté à l'utilisation proposée

